



HAL
open science

La permanence du clivage droite/gauche

Christophe Le Digol

► **To cite this version:**

Christophe Le Digol. La permanence du clivage droite/gauche. Pouvoirs - Revue française d'études constitutionnelles et politiques, 2021, Les clivages politiques, 179, pp.17-27. hal-03380559

HAL Id: hal-03380559

<https://hal.science/hal-03380559>

Submitted on 20 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA PERMANENCE DU CLIVAGE DROITE-GAUCHE

Christophe Le Digol

Résumé : *Les résultats imprévus des élections de 2017 ont bousculé les conceptions ordinaires que les citoyens et les commentateurs de la politique avaient du clivage gauche-droite. Jusqu'à lors, on lui reconnaissait une permanence historique qui condamnait tout citoyen à s'inscrire nécessairement dans cet axe. Ce texte explore les conditions historiques qui président à sa formation et à sa naturalisation et, à la conception substantialiste du clivage, propose de l'examiner d'un point de vue processuel et configurationnel.*

Pour un observateur, rien n'est plus difficile que de rendre compte d'une actualité politique et *a fortiori* de prévoir des événements à court terme. Il ne peut aucunement bénéficier des certitudes d'une histoire déjà accomplie et toute affirmation un peu trop péremptoire est susceptible d'être infirmée par un à venir plus imprévisible qu'il ne le souhaiterait. Cette activité d'interprétation de l'actualité politique est souvent réservée à ces parieurs professionnels que sont les éditorialistes, sondeurs et autres professionnels de la politique. Mais ils la mènent souvent sans le recul qu'accorde gracieusement l'histoire. Et quand bien même ils se trompent – et ils se trompent plus fréquemment qu'ils ne le reconnaissent –, le champ médiatique ne leur en tient aucune rigueur. Au contraire, il oublie d'autant plus distraitemment leurs erreurs qu'il a besoin d'eux pour dissenter et continuer à parier sur de nouveaux enjeux d'actualité. Et une actualité chassant l'autre, le devoir d'inventaire est rarement mis à l'ordre du jour médiatique. Très différent est – ou devrait être – le rapport de l'universitaire à cette actualité. Souvent il se refuse publiquement à sortir sa boule de cristal pour jouer au voyant. Il convient de reconnaître qu'il est plus à l'aise dans le confort d'une histoire réalisée, même récente : le *déjà là* présente incontestablement de plus grandes garanties de sérieux dans l'interprétation politique qu'un *à venir* toujours hypothétique et parfois facétieux dans son déroulement imprévu.

Cependant, il arrive que certains enseignements, légués par l'histoire et parfois élevés au rang de *vérités politiques*, soient effrontément contredits par des (r)évolutions politiques aussi inattendues qu'énigmatiques. Ainsi en est-il du clivage gauche-droite dont la permanence était

acceptée jusqu'à il y a peu comme une certitude voire un des fondements de la politique en démocratie. En 2017, la conquête du pouvoir par Emmanuel Macron, avec le dépassement du clivage gauche-droite pour mot d'ordre, remet brusquement en question le constat de sa permanence qui, depuis André Siegfried et son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* (1913), semblait faire consensus aussi bien chez les observateurs de la politique que chez les élus de la République. Cette remise en cause prend en l'occurrence deux formes : l'émergence d'une rhétorique pragmatique qui prétend se saisir des bonnes idées à gauche comme à droite ; l'apparition d'un nouveau personnel politique, présenté *ad nauseam* comme issu de la « société civile » et censé adhérer à cette rhétorique du dépassement. Presque cinq années plus tard, le mandat présidentiel d'Emmanuel Macron touche à sa fin et la question du dépassement du clivage gauche-droite fait toujours débat. En dépit de la faiblesse sondagière des partis qui s'en revendiquent, son spectre hante toujours les couloirs du pouvoir comme les colonnes des journaux. Comme s'il prenait son temps pour mourir... Comme s'il ne souhaitait pas disparaître... Confronté à cette situation, l'observateur ne peut que formuler un constat simple : le clivage gauche-droite fait l'objet au jour le jour de luttes politiques autour de son existence ou de sa disparition. Aujourd'hui plus évidentes que par le passé, ces luttes sont menées par ceux qui possèdent un intérêt électoral et politique à faire accréditer ou non l'hypothèse de sa disparition. Le paradoxe qu'engendre sa remise en cause dans un champ politique où il était réputé permanent invite ainsi l'observateur à réexaminer cette question que l'on pensait pourtant traitée définitivement. Sa permanence était-elle une simple illusion bien fondée que l'élection présidentielle de 2017 est venue dissiper en faisant fonction d'effet de vérité ? Ou était-elle une réalité objective que des évolutions récente ou une révolution politique ont remis en cause ? A moins que, comme le suggèrent les élections régionales de 2021, le clivage gauche-droite ne soit que temporairement affaibli et prêt à ressurgir comme un diable de sa boîte ?

La permanence, une illusion rétrospective ?

Il n'est jamais inutile de s'interroger sur le rapport socialement ou chronologiquement situé qu'un observateur entretient avec le phénomène observé. S'interroger sur cette propriété spécifique du clivage gauche-droite qu'est sa permanence suppose d'historiciser une conception qui apparaissait comme une évidence jusqu'à il y a peu. Ce questionnement nous

renvoie à ce père fondateur qu'est André Siegfried qui a publié en 1913 une étude sur les comportements politiques de 1871 à 1910. Personne ne le contestera, comparer des votes sur le temps long nécessite de recourir à des principes et à des éléments de comparaison plus stables que les étiquettes ou les discours politiques. Pour ce faire, le futur professeur au Collège de France retient le clivage gauche-droite qui fonctionnait déjà en son temps comme le principe légitime de classement des opinions politiques et réglait l'économie des échanges électoraux (coalitions, oppositions et alliances, etc.). Ce clivage permettait aussi bien aux préfets qu'aux profanes de classer facilement les entreprises partisans les unes par rapport aux autres. Ces catégories de la pratique politique, « gauche » et « droite », sont alors suffisamment instituées et reconnues pour qu'elles soient élevées au rang de catégories d'analyse de la politique sous la plume de Siegfried. Alors que sa démarche s'appuie sur une enquête scientifique dans son usage du clivage entre 1871 et 1910, il semble abandonner un peu de sa rigueur en projetant ce principe de classement politique – réduit à un antagonisme entre deux conceptions sociales – sur la séquence précédente, du Second Empire à la Révolution française. Une séquence historique sur laquelle il n'a pourtant pas enquêté dans son ouvrage. Ce geste inaugural est une projection rétrospective qui consiste en l'occurrence à projeter dans le passé politique l'existence d'un clivage appartenant au présent de l'observateur. Mais ce geste est-il propre à Siegfried ou n'est-il pas un réflexe qu'ont adopté de nombreux analystes et commentateurs exerçant leurs talents tout au long de la V^e République ? Habités à ses conditions politiques et aux effets structurants du clivage gauche-droite, ne sont-ils pas disposés à projeter son existence et ses effets politiques au-delà, jusqu'à la Révolution française ? Dans cette perspective, sa permanence relève de l'illusion rétrospective consistant à faire exister un clivage contemporain dans un passé parfois lointain.

Ce geste inaugural consiste à assigner les catégories « gauche » et « droite » aux entreprises politiques du temps passé alors même que celles-ci n'en faisaient pas nécessairement usage. Ce faisant, le point de vue de l'observateur se substitue rétrospectivement aux étiquettes politiques et à la variété des logiques politiques qui réglaient les compétitions électorales à différents moments du processus historique dont la Cinquième République est l'aboutissement provisoire. Cette substitution s'accomplit bon gré mal gré au prix du sacrifice de la compréhension fine et de la complexité des enjeux historiques autour desquels s'organisaient les alliances et les oppositions politiques. Dans *La droite française. Aux origines de ses divisions* (2013), un historien comme Olivier Tort rappelle fort à propos à quel point les catégories « gauche » et

« droite » étaient peu utilisées au début de la Restauration, les politiques de l'époque préférant l'usage d'étiquettes comme « ultras » et « citras ». Et quand elles l'étaient, elles désignaient alors le système de placement parlementaire – comme sous la Révolution française – et non un système cardinal d'oppositions politiques comme au XX^e siècle. Ainsi, ce geste rétrospectif tend à effacer la complexité et la succession des enjeux politiques au profit d'une continuité nominale qui a la vertu admirable de rendre faussement compréhensibles les oppositions historiques. En effet, ce geste a pour effet de fabriquer une continuité politique en laissant penser que les mêmes enjeux et significations politiques structurent un tant soit peu l'opposition séculaire entre la droite et la gauche ou – innovation historique suprême – entre des droites et des gauches en dépit des aléas historiques et des transformations des modes de domination sociale entre la fin du XVIII^e siècle et aujourd'hui.

Cette permanence s'impose comme représentation à la fois politique et académique à la faveur d'un tour de passe-passe qui assigne à la droite et à la gauche des noyaux idéologiques qui tendent à survivre aux aléas historiques qui affectent les activités politiques. D'une génération à l'autre et indépendamment des enjeux historiques ou des hérauts qui les incarnent à un moment donné, ces noyaux idéologiques persisteraient dans leur être politique. Dans cette perspective, ils s'articuleraient avec certaines visions de la société que seraient censées promouvoir et défendre les forces de gauche et celles de droite. Ainsi Jacques Julliard, dans *Les gauches françaises 1762-2012*, identifie-t-il la gauche au progrès alors que la droite se consacrerait à la défense de l'ordre établi, comme le suggérait François Goguel en son temps dans sa *Géographie des élections françaises sous la Troisième République et la Quatrième République* (1970). A la faveur des transformations du sens qu'elles incarnent, des historiens comme René Rémond (1954) pour la droite ou Jean Touchard (1977) pour la gauche en viennent à distinguer *des* droites et *des* gauches, en lutte les unes contre les autres afin d'imposer leurs valeurs et leurs visions du monde social. Encore faut-il reconnaître que, nonobstant les belles qualités de son ouvrage, René Rémond reconduit les catégories des acteurs de l'époque dans le champ académique. En effet, les trois droites qu'il identifie dans son ouvrage sont mentionnées telles quelles dans les rapports des préfets ou même dans un dictionnaire politique

du XIX^e siècle : « On distingue donc souvent une extrême droite, une droite, un centre droit, comme on pourrait dire : droite légitimiste, droite orléaniste, droite bonapartiste. »¹.

Volens nolens, les catégories « gauche » et « droite » servent de principes de simplification et de compréhension anhistorique d'une histoire politique marquée aux fers de la téléologie la plus commune. Il n'est pas absurde de penser que cette continuité rétrospective fonctionne dans la logique de la légitimation du duopole politique qui, depuis le début de la V^e République, se distribue l'essentiel des fonctions politiques. Certains usages historiographiques contribuent alors, dans leurs versions les plus communes, à fabriquer des traditions et des filiations, avec leurs héros et leurs corpus doctrinaux, qui ne sont pas sans conséquence sur la légitimation des entreprises partisans actuelles. On ne peut s'empêcher de penser que ces usages historiographiques sont inscrits dans une division du travail de domination politique qui consiste, dans un premier temps, à importer les catégories des acteurs politiques dans le champ académique et, dans un second temps, à relire le passé au prisme des évolutions politiques contemporaines. Plus ces catégories, issues de la pratique politique, bénéficient d'une ancienneté d'importation dans le champ académique, plus elles s'en trouvent naturalisées en politique.

Continuité ou discontinuité historique ?

La permanence du clivage gauche-droite est-elle simplement un biais de l'observateur qui, une fois dévoilé, accéderait au statut dégradé d'illusion rétrospective ? Ou présente-t-elle une « réalité » objective et, par conséquent, indépendante des formes de rétroprojection que l'observateur s'autorise parfois avec libéralité ? En ce cas, en quoi consisterait cette « permanence » ? Désigne-t-elle les catégories elles-mêmes, indépendamment de leurs significations idéologiques, ou plutôt leur contenu idéologique, indépendamment des catégories par lesquelles celui-ci se présente ? Dans la conception la plus ordinaire, le clivage est considéré

¹ « Droite », *Dictionnaire général de la politique* par Maurice Block, avec la collaboration d'hommes d'Etat, de publicistes et d'écrivains de tous les pays, Nouvelle édition entièrement refondue et mise à jour, tome premier (A-G), Paris, O. Lorenz, Libraire-éditeur, 1873, 2^e édition, p.734.

comme consubstantiel à la république ou à la démocratie. Mais cette conception n'exempt pas l'observateur d'en faire l'histoire et deux caractéristiques s'en dégagent alors.

D'une part, depuis son origine sous l'Assemblée constituante de 1789 jusqu'à nos jours, il n'est pas difficile de constater une essentialisation des catégories « gauche » et « droite ». Une brève incursion dans les débats parlementaires de l'époque révèle que celles-ci relèvent d'une stratégie de placement à l'Assemblée constituante, entre les députés qui, favorables au droit de veto, se placent à la droite du président de l'Assemblée et des députés qui, y étant opposés, se placent à sa gauche. On parle alors de « côté droit » et de « côté gauche » et non de « la droite » et de « la gauche ». Il faut un long processus historique pour que ces formes adjectivales disparaissent et que des stratégies de placement parlementaire deviennent un système général d'orientation politique. A l'issue de ce processus s'organise l'amnésie des conditions historiques de son accomplissement au profit d'une continuité nominale (permanence des catégories, c'est-à-dire du contenant) et d'une continuité substantielle (permanence des significations politiques qui leur sont assignées, c'est-à-dire du contenu) que lui reconnaissent spontanément et vraisemblablement à tort professionnels et observateurs de la politique jusqu'à il y a peu.

D'autre part et contre toute attente, ce processus d'essentialisation n'est en rien linéaire, mais marqué par des discontinuités historiques. En fonction des configurations politiques et institutionnelles, la distinction gauche-droite peut s'affaiblir jusqu'à disparaître pendant un temps. Ainsi commence-t-il à s'affaiblir très tôt avec le décret du 28 fructidor an III quand les places furent attribuées par tirage au sort dans les assemblées parlementaires. Chaque mois, chaque député devait tirer au sort un bulletin portant un numéro de siège. Cette pratique devait empêcher les députés de se regrouper par affinités politiques en rendant plus difficile voire impossible toute stratégie collective de placement. Cette pratique du tirage au sort s'est maintenue jusqu'au début de la Restauration. Ainsi, quand la distinction entre un côté gauche et un côté droit relève en partie de stratégies de placement au sein d'assemblées parlementaires, son affaiblissement peut résulter de simples dispositions réglementaires (règles de placement des députés ou interdiction de la publicité des débats par exemple) régissant les comportements (des) parlementaires. A ces dispositions réglementaires, s'ajoute comme sous le Consulat et l'Empire une transformation des conditions d'accès aux institutions parlementaires : les

membres du Corps législatif y sont dorénavant nommés à partir d'une liste de 6000 noms environ et non élus comme précédemment (Menant, 2012). Le clivage gauche-droite disparaît alors complètement. Quand l'institution monarchique ou l'institution impériale contestent ou dénie au parlement sa prétention à représenter la Nation, le clivage tend à s'estomper voire à disparaître.

En revanche, le clivage gauche-droite tend à se déployer quand s'organisent des élections libres et concurrentielles dont l'enjeu est l'accès et le contrôle de l'institution parlementaire. Selon des modalités diverses, plusieurs périodes sont ainsi les témoins de l'essor du clivage gauche-droite : la Révolution française, de la Restauration à la Deuxième République, la longue séquence républicaine qui commence à partir de la Troisième République. Ces variations historiques apparaissent comme des cycles avec des phases d'extension du clivage gauche-droite auxquelles succèdent des phases d'affaiblissement voire d'effacement du clivage comme sous les Premier et Second Empires. A la faveur de ce constat, comment ne pas formuler l'hypothèse que le déploiement du clivage gauche-droite est lié aux phases d'autonomisation des activités politiques qui sont caractérisées par une concurrence électorale libre et une institution parlementaire libérée de sa dépendance envers d'autres institutions qui prétendent elles-aussi représenter la Nation.

S'il ne faut retenir qu'une leçon de la sociologie politique, c'est que le clivage gauche-droite est le produit de la formation du champ politique. Au fur et à mesure que la politique se différencie et s'autonomise d'autres activités sociales se met en place un système de classement proprement politique qui permet de distinguer, classer et hiérarchiser des positions et des biens politiques. L'ensemble des points de vue politiques, dans leur variété et leurs contradictions, s'ordonne dorénavant en fonction d'un axe gauche-droite sur lequel se positionnent les électeurs. Ces différences de position correspondraient à des différences de « valeurs » politiques (opinions, idées, programmes, etc.), plus ou moins nombreuses en fonction des circonstances, qui seraient elles aussi ultimement réductibles à une opposition binaire autour de laquelle s'organisent les débats et les confrontations politiques. Ces catégories « gauche » et « droite » permettent aux électeurs et aux élus de s'orienter dans l'inextricable foisonnement des entreprises partisans et des transactions politiques, c'est-à-dire de donner sens à une opinion politique en la rapportant voire en l'identifiant à une région du champ politique. Un des

aspects du travail politique consiste alors à transformer l'*appartenance* à ces territoires symboliques en *identité politique*. La correspondance ainsi produite entre les structures objectives du champ politique et les structures mentales des agents politiques concourt à légitimer et à naturaliser la politique, telle qu'elle se présente.

Le dépassement, un changement dans les opérations de classement politique ?

La stabilité relative du clivage gauche-droite sous la V^e République donne l'illusion de sa permanence historique alors que le clivage gauche-droite semble avoir déjà vécu des phases d'effacement ou de disparition au cours de son histoire discontinue. De même son sens s'est-il transformé au cours du temps : la question du régime laissant la place à la question religieuse à la fin du XIX^e siècle avant que la question de la redistribution sociale ne structure à son tour les oppositions partisans. Dans cette perspective, comment expliquer la configuration politique initiée en 2017 ? S'agit-il d'un dépassement définitif qui range le clivage gauche-droite parmi les objets proprement historiques ? Ou s'agit-il d'une péripétie conjoncturelle dans une histoire encore inachevée du clivage ? Comment expliquer ce « dépassement du clivage gauche-droite » alors même que le pluralisme politique et la publicité des débats politiques ne sont pas remis en cause ?

Un premier réflexe analytique consiste à décrire cette conjoncture comme une crise politique au cours de laquelle le duopole politique, instauré par la V^e République, est contesté à la faveur d'un affaïssement de la croyance en la politique (et en son efficacité). Cette crise du duopole politique, visible notamment dans la hausse de l'abstention électorale et de l'extrême droite, rend plus incertaines les chances de victoire électorale pour ceux qui se réclament de la gauche et de la droite. Elle invite certaines entreprises politiques à ne plus se revendiquer du clivage gauche-droite et à promouvoir d'autres clivages comme stratégies de présentation de soi : par exemple, le progressisme contre les conservatismes ou se revendiquer d'un populisme contre les partis ayant trahi le peuple. Les deux élections de 2017, présidentielle et législatives, sont alors l'occasion pour une partie du personnel politique de changer leur affiliation politique pour une étiquette politique (La République en Marche) qui présente de meilleures chances de conserver ou de conquérir leurs fonctions électives.

En 2017, cette synchronisation des stratégies de reconversion produit un effet d'actualisation et de clarification politique puisque des agents politiques de plus en plus nombreux, souvent proches idéologiquement, mais séparés par leurs positionnements initiaux, entre des partis classés à gauche et d'autres classés à droite, se regroupent sous le label EM ! à la faveur d'un travail symbolique organisé autour d'une césure « ancien monde »/« nouveau monde » et d'un appel au dépassement du clivage gauche-droite. L'orchestration des ralliements et la victoire à la présidentielle puis aux législatives valident *a posteriori* la rhétorique « révolutionnaire » qu'Emmanuel Macron et ses conseillers avaient donnée à leur entreprise politique. Cependant, le « dépassement » du clivage gauche-droite apparaît moins comme l'effet du charisme présidentiel que comme le produit de trois phénomènes politiques qu'il est difficile d'analyser isolément les uns des autres tant ils sont interdépendants : un changement dans les opérations de classement politique, un changement dans les règles de cumul des mandats et l'entrée d'un nombre conséquent de néophytes à l'Assemblée. Ces trois phénomènes donnent l'illusion bien fondée d'un changement de monde politique à la faveur d'une stratégie de communication qui consiste à faire de la personne d'Emmanuel Macron la cause des effets que produit la synchronisation de ces trois phénomènes.

Ainsi sont-ils politiquement interprétés comme un dépassement du clivage gauche-droite. Un « dépassement » peut-être tout à fait conjoncturel, qui peut objectivement le savoir ? Un « dépassement » qui relève de la logique du « coup politique » réalisé par un ensemble d'agents, aux parcours et aux enjeux variés, mais qui présentent un petit nombre de propriétés communes : parmi les politiques, des ressources démonétisées ou dévalués, des *établis* craignant pour leurs postes, des *outsiders* qui ont du mal à progresser dans la carrière ou des nouveaux entrants souvent situés peu de temps auparavant à la périphérie voire en dehors de la politique, mais tous partagent plus ou moins une conception libérale de l'économie et un sentiment pro-européen. La séquence électorale de 2017, associant présidentielle et législatives, leur a offert une fenêtre d'opportunité pour mettre en forme et synchroniser ces stratégies de désaffiliation et de reclassement politique.

Conclusion

Travailler sur la permanence du clivage gauche-droite est une façon de se déprendre du temps court de la politique, celui de ses luttes les plus immédiates comme celui des commentaires éminemment politiques qui leur sont indexés. C'est au contraire l'appréhender sur son temps long, celui des transformations qui affectent durablement les structures du jeu politique. Distinguer ces deux temps de l'action politique permet de comprendre à quel point l'observateur, selon qu'il adopte l'une ou l'autre de ces perspectives, fabrique des points de vue parfois opposés. On ne peut s'empêcher de penser combien la perspective du temps court de la politique rend myope l'observateur, toujours tenté d'accorder une influence déterminante à l'actualité la plus récente. En suivant cette pente analytique, il tend à accepter le scénario politique de la disparition du clivage gauche-droite. Se tourner vers le passé offre l'occasion d'appréhender une actualité politique qui, sous bien des aspects, demeurent une énigme sans le recul que l'histoire accorde. Elle permet en particulier de se rendre compte à quel point le clivage gauche-droite, comme principe de classement proprement politique, est le produit de la formation du champ politique : un processus long et non linéaire de la Révolution française à aujourd'hui. Les conditions d'existence du clivage et la perception qu'en ont les électeurs varient en fonction du degré d'autonomie des activités politiques : il lui est ainsi arrivé de disparaître un temps avant de ressurgir, transformé, à la faveur de nouvelles configurations institutionnelles et politiques. De ce point de vue, sa permanence historique est une illusion qui résulte de son institutionnalisation et de sa naturalisation politique sous la V^e République.

Rien ne permet aujourd'hui d'affirmer si cet affaiblissement du clivage gauche-droite est provisoire ou permanent. Les leçons qu'un observateur peut tirer de son histoire sont toujours soumises aux contraintes spécifiques du présent de l'action. Encore faut-il noter que la configuration politique actuelle présente un certain nombre de similitudes avec des configurations contemporaines de la disparition du clivage gauche-droite : un affaiblissement de l'institution parlementaire, devenue de plus en plus dépendante de l'institution présidentielle qui initie des politiques que beaucoup d'observateurs jugent autoritaires. Peut-être est-elle la conséquence de l'écart entre les scores de la majorité aux élections de 2017 et les faiblesse de ses résultats électoraux depuis lors ? A la fin du mandat présidentiel, se pose toujours la question de l'interprétation de cette situation inédite : est-elle conjoncturelle ou est-ce un phénomène durable ? C'est à ce moment-là que le politiste atteint la limite de ses compétences et que toute interprétation, même académique, devient alors politique.

Bibliographie

CRAPEZ Marc, « De quand date le clivage gauche/droite en France ? », *Revue française de science politique*, vol. 48, n 1, février 1998, p. 42-75.

GAUCHET Marcel, « La droite et la gauche », in NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 3 : *Les France. 1. Conflits et partages*, Paris, Gallimard, 1992, p. 394-467.

François Goguel, *Géographie des élections françaises sous la Troisième République et la Quatrième République*, Paris, Armand Colin, « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques », 1970.

JULLIARD Jacques, *Les gauches françaises 1762-2012*, Paris, Flammarion, 2012.

LE BOHEC Jacques, LE DIGOL Christophe (dir.), *Genèse du clivage gauche-droite*, Paris, PUF, 2012.

LE DIGOL Christophe, *Gauche-droite : la fin d'un clivage ? Sociologie d'une révolution symbolique*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2018.

MENANT Fabien, *Les députés de Napoléon*, Paris, Nouveau Monde Editions / Fondation Napoléon, 2012.

REMOND René, *La droite en France de 1815 à nos jours : continuité et diversité d'une tradition politique*, Paris, Aubier, 1954.

SAPIRO Gisèle, « De l'usage des catégories de droite et de gauche dans le champ littéraire », *Artistes/politiques, Sociétés et représentations*, n°11, MATONTI Frédérique (dir.), février 2001, p. 19-53.

SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913.

TORT Olivier, *La droite française. Aux origines de ses divisions*, Paris, Editions du CTHS, 2013.

TOUCHARD Jean, *La Gauche en France depuis 1900*, Paris, Seuil, 1977.